

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Escalade de violence au Proche-Orient : ASF appelle à respecter le droit international et à protéger les populations civiles

**13 octobre 2023**

Avocats Sans Frontières exprime sa profonde préoccupation et son inquiétude face à l'escalade de violence sans précédent qui sévit au Proche-Orient, où des centaines de victimes civiles, y compris des enfants, ont tragiquement perdu la vie depuis le 7 octobre 2023. ASF rappelle que cette escalade de violence s'inscrit dans un historique de violations graves des droits humains dans les territoires occupés, d'occupation et de politique d'annexion des territoires par Israël et de non-respect de nombreuses règles de droit international, dont le droit international humanitaire et les traités et résolutions des Nations Unies relatives au droit des peuples à l'autodétermination.

ASF condamne les crimes de guerre qui sont incontestablement commis à l'encontre des populations civiles. Aucun de ces crimes ne doit rester impuni et la Cour pénale internationale est compétente pour juger d'éventuelles crimes de guerre commis de part et d'autre.

Le déplacement forcé de plus de 200.000 personnes et l'appel lancé par les autorités israéliennes à déplacer plus d'un million d'habitant.e.s de Gaza, l'utilisation excessive et disproportionnée de la force, les bombardements indiscriminés infligés à la population civile par les forces israéliennes, ainsi que le blocus entravant la distribution de l'aide humanitaire, créent une crise humanitaire d'une ampleur sans précédent.

ASF appelle les responsables internationaux.les à tout mettre en œuvre pour garantir la protection des civil.e.s et à garantir l'aide humanitaire indispensable en maintenant l'aide à la population palestinienne à Gaza et en facilitant des corridors humanitaires immédiatement.

ASF appelle les responsables internationaux.les à condamner fermement toute violation du droit international et rappelle leur responsabilité à promouvoir des solutions aux causes structurelles de ces violences pour qu'il y soit définitivement mis fin.

#### Contact presse

**Simon Mallet**, Chargé de communication (communication@asf.be)